



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© – DR –
Groupe Nice-Matin

Bonjour,

En complément à ma newsletter n° 119 du 24 octobre 2013, je vous communique :

- Les articles de Var Matin retraçant et ou traitant :
 - De la visite de Sylvia PINEL, Ministre du Tourisme dans le Var (10 & 11/10/13) ;
 - Du 1^{er} Forum Interactif du Tourisme de Saint-Tropez (11/10/13) ;
 - Des carrefours que le CG 83 réalise au Muy pour sécuriser les routes départementales (11/10/13) ;
 - Des impôts locaux dans le Var avec un focus sur Roquebrune à travers l'interview de Josette MIMOUNI, Présidente d'ACCR (17/10/13) ;
- L'hommage rendu à Jacky CALANDRI lors de ses obsèques le 25 octobre 1994.

Bonne lecture ...

Bien à vous ... @ bientôt

Jean-Pierre SERRA

Var

var-matin
Vendredi 11 octobre 2013

14

Toulon : congrès national des conseillers tourisme

Le 48^e congrès Renatour, le Réseau national tourisme des chambres de commerce et d'industrie, se poursuit aujourd'hui au théâtre Liberté

C'est un public inhabituel qui a pris place hier matin dans les fauteuils rouges du théâtre Liberté de Toulon, face à une scène qui l'était tout autant. Quelque deux cents conseillers tourisme assistent jusqu'à ce soir au congrès du réseau national des chambres de commerce et d'industrie, qui s'est ouvert en présence de la ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, Sylvia Pinel, en déplacement toute la journée dans le Var (1). Cet événement consulaire a ainsi été l'occasion pour la représentante du gouvernement de rappeler que le tourisme a été élevé au rang de « grande cause na-



Le congrès s'est ouvert hier en présence de la ministre du Tourisme Sylvia Pinel, du sénateur-maire de Toulon Hubert Falco et des présidents des CCI France, Paca et Var.

tionale » par le Président François Hollande. « Ce secteur, qui résiste mieux à la crise que d'autres, contribue au redressement économique de la France, a-t-elle expliqué. Mais ce qui manque, c'est une véritable coordination entre les différents acteurs, publics et privés. C'est pourquoi nous avons créé un nouvel outil, le contrat de destination (2). Je compte sur les CCI pour être des relais, elles ont un rôle majeur à jouer. »

« Réussir la chaîne du tourisme, pour une meilleure attractivité du territoire » se révèle justement cette année le thème du congrès. Pendant deux jours, les conseillers tourisme

vont, autour d'interventions, de travaux en ateliers et de débats, échanger leurs savoir-faire, expériences et bonnes pratiques. Avec pour objectif de valoriser l'action des CCI auprès des institutionnels et des professionnels du tourisme.

A.F.T.

1. Sylvia Pinel a ensuite visité dans le quartier Berrha de La Seyne, baptisée le lycée hôtelier de Toulon en compagnie de la chef Anne-Sophie Pic, visité le CFA des Arcs et l'office intercommunal du tourisme de Draguignan.

2. Un contrat de destination fédère les acteurs impactant une même destination : ceux notamment liés au transport, à l'hébergement ou à la restauration, aux activités de loisir ou culturelles, à la promotion, l'information ou l'accueil.

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS





Avec vous
Pour vous
Près de vous

© - DR -
Groupe Nice- Matin

Draguignan

var-matin
Vendredi 11 octobre 2013

6

La ministre Sylvia Pinel à la découverte de la Dracénie

De passage dans le Var, la ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme a fait escale aux Arcs puis à Draguignan, afin d'évoquer le développement touristique et économique

Venue participer au 49^e congrès touristique Renatour, à Toulon, la ministre Sylvia Pinel en a profité pour faire un détour par la Dracénie, hier. Une visite marquée par un programme, la découverte du CFA des Arcs. Quelques mots avec les jeunes apprentis, en ferronnerie, mécanique, couture, une halte au rayon boulangerie, sans toutefois vouloir goûter aux pains au chocolat, croissants et baguettes maison encore chaudes et là voilà reparti sur Draguignan.

À l'office de tourisme d'abord, pour une réunion de travail. L'occasion, pour le député et président de la communauté d'agglomération Olivier Audibert-Troin d'insister sur l'importance de « revitaliser les centres et veiller au maintien des activités commerciales de proximité. Nous voulons garder une société humaine ».

« Gagnant-gagnant »

Une transition parfaite pour évoquer le projet polémique du futur Pôle de la mode du May, tout en remerciant Sylvia Pinel d'avoir donné un avis négatif dans ce dossier.

Mais cette dernière préférait occulter le sujet pour mieux centrer le débat sur la nécessité de créer un axe entre le tourisme et le commerce de proximité.

« Nous devons créer une synergie entre tous les acteurs afin d'impliquer les profes-

sionnels les uns aux autres. Je suis d'ailleurs en lien avec Aurélie Filippetti, en charge de la culture. L'objectif étant que chacun fasse la promotion de l'autre dans une logique gagnant-gagnant ». Et pour les pistes à exploiter, la ministre évoquait notamment « la mise en place, pourquoi pas, d'un Contrat de destination de la partie rurale du Var. Avec le Verdon, à cheval sur deux départements, nous aurions ainsi une visibilité à l'échelon international. Il faut être innovant pour replacer le tourisme dans l'économie et ainsi, allonger la durée de séjour des vacanciers. Car c'est bel et bien là l'objectif ». À condition bien sûr, comme le murmuraient certains, que « la population ait encore les moyens de partir en vacances ».

PRISCA THIVAUD
pthivaud@nicematin.fr



Avant de reprendre son avion en début de soirée, la ministre Sylvia Pinel a fait un rapide tour du centre-ville et rencontré quelques commerçants. (Photos P.T.)



« On a l'impression qu'on galère, mais apparemment nous ne sommes pas les plus mal lotis » a souligné Annick Biren, commerçante, à la ministre.



Hier, en début d'après-midi, la ministre de l'Artisanat est venue découvrir le CFA des Arcs. Elle a ainsi rappelé l'utilité des nouveaux contrats Génération, permettant de faciliter la transmission d'entreprise. (Photo A.B.-J.)

Après une "table ronde" sur le tourisme en Dracénie dans les locaux de l'Office du Tourisme, avec Max PISELLI, Olivier AUDIBERT-TROIN, Jean-Pierre VERAN, Pierre-Yves COLLOMBAT, Sabine VACHALD et de nombreux Maires de la CAD nous avons accompagné Madame la Ministre dans les rues de Draguignan pour rejoindre le restaurant "Côté Rue" du jeune chef étoilé Benjamin COLLOMBAT



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin



La saison touristique en Paca moins bonne qu'en 2012

La ministre Sylvia Pinel, qui est aujourd'hui dans le Var, fait un tour d'horizon des tendances du tourisme en France. Et répond également sur le travail du dimanche

La ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme est en déplacement aujourd'hui dans le Var. Après avoir participé à l'ouverture du 48^e congrès Renatour, qui réunit pendant deux jours à Toulon les conseillers touristiques des chambres de commerce et d'industrie de France, Sylvia Pinel visitera le quartier Berthe à La Seyne-sur-Mer. Puis inaugurera le lycée professionnel Anne-Sophie Pic de Toulon. Dans l'après-midi, la représentante du gouvernement se rendra aussi au centre de formation d'apprentis des Arcs-sur-Argens et à l'office de tourisme intercommunal de la Dracénie, à Draguignan.



Sylvia Pinel est aujourd'hui dans le Var pour ouvrir le congrès des conseillers touristiques. (Photo Frank Fernandes)

On a assisté fin août à une bataille de chiffres autour du tourisme estival. Quels sont-ils réellement, en termes de fréquentation et de dépenses ?

Les chiffres nationaux sont encourageants, même s'il y a des contrastes forts entre les différents territoires. C'est pourquoi la perception des professionnels est différente selon les destinations.

Les données qui nous remontent, établies à partir des statistiques publiques (Insee et Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services), confirment les chiffres que nous avons annoncés fin août. La fréquentation touristique en France en juillet et août a bien été en hausse par rapport à 2012, y compris pour les Français, ce qui est un bon signe pour l'économie du pays.

La fréquentation dans l'ensemble des hébergements marchands a augmenté (+1,5 % en juillet et au moins +3 % en août) par rapport à l'été 2012.

Les étrangers ont été encore plus nombreux que l'été précédent à passer leurs vacances en France, ce qui montre que notre pays reste attractif, même si nous devons encore nous améliorer sur certains aspects. Je note également que les professionnels ont fait un effort sur les prix, qui sont restés modérés, ce qui a permis à plus de Français de partir en vacances.

Avez-vous des chiffres précis dans le Var et les Alpes-Maritimes ?

À ce jour, nous avons des chiffres sur la fréquentation, mais pas encore de données sur les retombées économiques réelles. Contrairement à la tendance nationale, la fréquentation des hôtels et des campings du Var en juillet-août 2013 est plutôt en retrait par rapport à l'an passé : -8,3 % pour les hôtels et -1,5 % pour les campings, à l'image de l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'augmentation des clientèles étrangères (+0,6 % dans les hôtels et +4,7 % dans les campings) n'a pas été suffisante pour compenser le recul de la

clientèle française (-12,8 % dans les hôtels et -4,4 % dans les campings).

Ceux des Alpes-Maritimes font part de leurs inquiétudes face à une baisse de leur chiffre d'affaires cet été, et je les comprends. Il faudra analyser les chiffres détaillés quand ils seront disponibles, pour comprendre les raisons de ces résultats décevants et adapter l'offre touristique en prévision de la prochaine saison.

Les professionnels de l'hôtellerie-restauration ont dénoncé les abus des centrales de réservation en ligne telles que Booking, Expedia, Hotels.com. Que leur répondez-vous ?

De nombreux professionnels me font remonter des difficultés. Si des dispositions sont illégales, elles doivent être condamnées en tant que telles.

Mais ce que je souhaite surtout, c'est que nous sortions par le haut de ce débat : il faut que les professionnels, avec l'aide de l'État et d'Atout France, prennent définitivement le virage du numérique, se fédèrent et puissent ensemble proposer une alternative à ces plateformes. Le numérique constitue un véritable levier pour les acteurs de la filière du tourisme, qu'il s'agisse des hôteliers ou des restaurateurs, du monde des loisirs, de la culture ou des collectivités locales. La filière doit s'unir pour proposer des nouveaux services à destination des visiteurs.

Vous venez d'annoncer l'organisation de réunions de concertation sur le travail dominical. Comment espérez-vous apaiser la polémique ?

Le repos dominical est un principe essentiel de protection des salariés et de cohésion sociale. Pour autant, l'existence du travail dominical est une réalité, et nous avons hérité d'une législation et de réglementations complexes et confuses. Aussi, nous avons confié une mission à Jean-Paul Bally pour clarifier le cadre juridique. Il tiendra compte des enjeux économiques, sociaux et sociétaux et fera des propositions avant fin novembre, en lien avec les différents acteurs concernés (partenaires sociaux, consommateurs, professionnels, élus...).

Quel est l'enjeu, pour vous, de venir à Toulon dans le cadre des Journées Renatour ?

Le Var est le premier département touristique après Paris, mais il a des enjeux spécifiques pour développer un tourisme rural dans l'arrière-pays, en plus du tourisme sur le littoral. Le tourisme représente 9 % de la richesse créée dans le département.

C'est un secteur dynamique, créateur d'emploi et de croissance. Or, si la France est la première destination touristique avec plus de 80 millions de visiteurs, elle se situe au 3^e rang

en termes de retombées économiques, derrière l'Espagne et les États-Unis. Le président de la République a élevé la question du tourisme au rang de « Grande Cause nationale », car c'est un secteur fondamental de l'économie nationale.

C'est la première fois qu'un ministre se rend au congrès Renatour. Je souhaite, à cette occasion, mobiliser les professionnels, montrer que le rapport au tourisme est en train de changer.

Le projet de « Pôle de la mode » au MuJ a fait couler beaucoup d'encre depuis plusieurs mois. Que répondez-vous aux acteurs économiques qui craignent pour le commerce local ?

La Commission nationale d'aménagement commercial, qui est une autorité administrative indépendante, a rendu sa décision au regard des éléments dont elle disposait. Je crois savoir qu'un contentieux est toujours en cours et le Conseil d'État tranchera cette question. Le développement de ce type de projets suscite des réactions très divergentes : certains y voient une opportunité pour le développement économique, le tourisme et l'emploi, quand d'autres sont convulsés qu'il s'agit d'une menace pour les commerces de proximité des communes avoisinantes. Autant dire que chaque projet fait l'objet d'une forte mobilisation et que, en tant que ministre du Commerce, je suis fréquemment sollicitée sur cette question. Il convient donc d'appréhender chaque projet dans son contexte local et au cas par cas.

PROPOS RECUEILLIS
PAR A. F. T.

Renatour

Le 48^e congrès Renatour se tient aujourd'hui et demain au théâtre Liberté de Toulon. Il réunira quelque deux cents conseillers touristiques du réseau des chambres de commerce et d'industrie de France autour du thème « Réussir la chaîne du tourisme, pour une meilleure attractivité du territoire ».



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

Les réservations de dernière minute inquiètent les hôteliers

Les professionnels du tourisme s'étaient donné rendez-vous mercredi à l'Hôtel de Paris de Saint-Tropez pour aborder en public le bilan de l'été 2013. Confirmation d'un mois de juillet difficile, mais d'une saison sauvée par un « mois d'août dépassant nos espérances, un excellent mois de septembre, et octobre qui débute sous les meilleurs auspices. Donc nous allons nous en sortir », présume le président de l'Unih, Jean-Pierre Ghiribelli, pour les hôtels et restaurants du Var.

Des inquiétudes sont toutefois apparues autour du phénomène croissant de réservation en ligne. « Les touristes attendent de plus en plus la dernière minute, pour bénéficier de prix cassés, et nous échappent pour d'autres territoires ou pays. Il faut engager un vrai débat autour de cela », alerte Jean-Pierre Serra, président de Var Tourisme.

« Beaucoup de confrères hôteliers sont ligotés par ces sites de réservation. Ils ne sont plus chez eux ! », critique, de son côté, Jean-Pierre Ghiribelli.

Tourisme d'affaire : le Var sous-équipé

« Il faudrait mettre en place des outils de prévision et privilégier un socle de réservations élevé, voire faire des prix en amont pour se prémunir de ces sites qui établissent des tarifs de chambres décroissants en fonction de l'heure qui défile (plus l'heure passe, moins le prix de la

chambre est élevé, ndr) », intervient à son tour un représentant du Comité régional du tourisme.

Au cours des échanges, il a par ailleurs été souligné que, « contrairement à des idées préconçues, le Var était une destination pour tous » et pas uniquement pour les CSP+. La durée moyenne des séjours est de huit jours et « le Verdon a fait un carton plein cet été, surtout auprès des étrangers », positive M. Serra, tout en évoquant le poids de Saint-Tropez qui représente toujours près de 20 % des touristes et dépenses dans le Var.

Claude Maniscalco, le directeur du tourisme du village, qui accueillait cette première au côté du maire Jean-Pierre Tuveri, a conclu en sou-



Les hôteliers varois ligotés par les sites de réservation en ligne, c'était l'un des problèmes soulevés mercredi à l'occasion du bilan touristique de l'été 2013. (Photo L. A.)

levant le problème du « manque d'équipements pour l'accueil des grands événements et séminaires ». Soit un tourisme d'affaires qui échappe encore trop souvent au

Var au profit de ses voisins des Bouches-du-Rhône ou des Alpes-Maritimes.

LAURENT AMALRIC
lamalric@nicematin.fr

Estérel région

var-matin
Vendredi 11 octobre 2013

8

LE MUY

De grands travaux pour sécuriser l'entrée ouest de la ville

Deux giratoires et un terre-plein central vont être réalisés pour fluidifier le trafic depuis la sortie de l'A8 et sécuriser la RDN7 et la D1555. Le chantier débute le 14 octobre et durera huit mois

Le projet était prévu depuis un certain nombre d'années et aura mis autant de temps pour émerger. Et dire que les riverains, tout comme les usagers de l'entrée ouest du Muy l'attendaient avec impatience relève de l'euphémisme. Cette fois, c'est sûr, tout est prêt et le conseil général va lancer rien moins que le plus gros chantier de l'année dans le département, en réalisant deux giratoires sur la RDN7 et un terre-plein central sur la RD1555 à la sortie de l'échangeur 36 de l'A8. L'objectif d'un tel chantier est double : à la fois fluidifier le trafic depuis l'autoroute ou depuis Draguignan vers Le Muy et sécuriser deux axes particulièrement dangereux dans cette zone.

Vingt mille véhicules par jour

« Que ce soit sur la RD1555 où nous avons constaté

Travaux de sécurisation de l'entrée ouest du Muy



beaucoup de tôle froissée rien que sur les derniers mois, ou sur la RDN7 où là, en revanche, les accidents mortels se sont multipliés, il y avait urgence de faire des

travaux de sécurisation. Tout en sachant que l'on compte en moyenne le passage de 20 000 véhicules par jour sur les deux axes, une fluidification de la circu-

tion s'imposait », confirme-t-on au service voiries du conseil général. Un rond-point sera donc réalisé à hauteur du chemin des Hautes-pinèdes en venant des

Arcs et le second au niveau du restaurant l'Eléphant bleu. Ce qui permettra de protéger les sorties des lotissements qui bordent la RN7 dans cette zone. Enfin, un terre-plein central sur le pont carrefour qui enjambe la RDN7, particulièrement sensible et qui génère de nombreux accidents.

Un budget de 3,3 millions d'euros

Les travaux débuteront ce lundi pour durer, selon les prévisions du conseil général, huit mois. « Le chantier sera étalé en plusieurs phases. Il y aura forcément des contraintes, notamment lorsque nous réduirons la circulation sur une voie avec des feux alternés. Les automobilistes devront prendre leur mal en patience. Nous

avons déjà mis en place des panneaux sur zone et avons fait une campagne d'information auprès des riverains en distribuant des plaquettes du projet », précisent encore les services du département. La collectivité supportera à elle seule les 3,3 millions d'euros des travaux.

Pour la municipalité du Muy, c'est une forme de soulagement. « J'ai envie de dire enfin, s'enthousiasme Liliane Boyer, le maire. C'était l'endroit le plus dangereux de la commune. Ce sera un atout pour tous les riverains de ce quartier excentré et qui mettra en valeur l'entrée de la ville. » Reste à mesurer l'efficacité une fois les travaux terminés. VINCENT BASSOULS
vbassouls@nicematin.fr





Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

Le Fait du jour

var-matin
Jeudi 17 octobre 2013

2

Taxe foncière : le grand

L'impôt local a augmenté de 18,2 % dans le Var contre 21,1 % dans l'Hexagone. Derrière cette moyenne, de grandes disparités entre les villes malgré une volonté de modérer le taux local

Pour nombre de contribuables variaient les montants, toujours accrus, de la taxe foncière acquittée mardi dernier (et jusqu'au 20/10 sur le Net) ont bien du mal à passer.

Dans son étude annuelle publiée ce mois-ci (1), l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), qui regroupe les propriétaires-bailleurs, pointe ainsi une « hausse démesurée » des taxes foncières en France, qui ont bondi de 21,17 % entre 2007 et 2012. Le taux de la taxe sur le foncier bâti en 2013 du Var - 12,46 % - aboutit à une évolution de +6 % par rapport à 2012.

Attention toutefois. Les villes où la taxe augmente ne sont pas forcément celles où la taxe foncière est la plus élevée.

Avec 462 euros de taxe d'habitation et 635 euros de taxe foncière pour le contribuable type (un couple avec deux enfants), Paris reste ainsi la moins chère des grandes villes

françaises puisqu'elle peut compenser par des recettes importantes issues des entreprises via la contribution économique territoriale.

A titre de comparaison, Toulon affiche 1 033 euros de taxe foncière, soit 36 euros.

Face à ces hausses l'UNPI préconise un blocage pur

et simple de la taxe foncière. Un discours également cher à plusieurs élus locaux (lire par ailleurs).

Pourtant, dans le contexte d'une baisse continue des dotations de l'Etat aux collectivités locales, les impôts locaux ont une raison supplémentaire de repartir à la hausse dès l'année prochaine. En effet, le projet

de budget 2014 prévoit une réduction des dotations aux collectivités locales de 1,5 milliard, dont 840 millions pour les communes, 476 millions pour les départements et 184 millions pour les régions.

1. Les résultats concernent plus de 36 000 communes, sont à consulter sur le site internet de l'UNPI.



Roquebrune : des contribuables demandent des comptes

La découverte annuelle de son avis d'impôt réserve parfois de mauvaises surprises et incompréhension. Elle déclenche aussi des vocations ! Comme chez Josette Mimouni. Cette Roquebrunaise, ex-directrice financière à la Fédération nationale de la Mutualité Française a décidé en 2011 de passer à la phase active en fondant l'ACCRI (Association Citoyenne de Contribuables Roquebrunais).

Elle dit mobiliser depuis près de 200 adhérents et ses conclusions agissent comme autant de petits cailloux dans la chaussure du maire, Luc Jousse.

Conflit avec le maire

« L'objectif de l'association est d'interpeller sur le thème : Que faites-vous de nos impôts ? Car la commune n'est pas bien entretenue et les routes sont très accidentogènes. Pourtant les taxes s'empilent et, contrairement à ce que dit le maire, le taux communal ne baisse pas. Il est passé de 16,75 % à

21,98 % en 2013 », note M^{me} Mimouni qui brandit un tableau comparatif fraîchement sorti de son imprimante. « M^{me} Mimouni ne sait pas compter. De 2001 à 2010, la taxe communale n'a pas bougé. Les seules augmentations se sont produites en 2011 (+3,1 %) et 2012 (+9,3 %) et je m'en suis expliquée à la suite des deux catastrophes naturelles », précise le maire.

M^{me} Mimouni dénonce également le recours massif à l'emprunt et un taux d'endettement conséquent de 3 169 € par habitant. « Il est vrai que nous avons financé une grande partie des investissements - 37 millions entre 2006 et 2010 - par l'emprunt. Mais c'est ce qui explique aussi que nous n'augmentons pas les impôts », justifie le maire. Pas de quoi convaincre la présidente de l'ACCRI qui poursuit son combat en faveur des contribuables en refusant toute accointance politique ou ambition municipale pour 2014.

Les 5 plus fortes hausses

1	Puget-sur-Argens	+38,08%
2	Carqueiranne	+37,43%
3	Fréjus	+34,80%
4	Trans-en-Provence	+33,35%
5	Ollioules	+28,61%

Les 5 plus faibles hausses

1	Cuers	+8,86%
2	Solliès-Toucas	+9,18%
3	Solliès-Pont	+9,38%
4	Saint-Maximin	+9,62%
5	Le Luc	+10,79%

© Roquebrune



Josette Mimouni, une retraitée qui se bat pour que les hausses d'impôts soient utiles et « améliorent » Roquebrune. (Photo L. A.)



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

Le Fait du jour

var-matin
Jeudi 17 octobre 2013

3

yo-yo départemental

Des municipalités soucieuses d'alléger l'impôt

L'exception Vins-sur-Caramy : « -31,3 % sur les trois impôts ! »

Le maire Christian Rioli explique sa méthode pour que sa ville réussisse l'exploit d'être la seule de l'étude UNPI varoise à afficher un taux négatif ! -7,8 %.

« J'ai pris la décision de baisser nos impôts pour compenser la taxe des ordures ménagères qui prenait 15 %. Pour calculer la baisse, j'ai collecté des avis d'imposition d'administrés volontaires afin de faire des simulations et j'ai décidé de baisser les trois impôts locaux de 31,3 %. Les impôts locaux me rapportent 160 000 € alors que les employés communaux coûtent à eux seuls 500 000 €. J'ai aussi construit une très belle salle des fêtes de 2,4 millions qui n'a pas coûté un euro aux gents. »

J'ai les moyens de tout cela sans recourir à l'emprunt grâce à des recettes externes. Un gros poste transformateur EDF nous rapporte 200 000 € de loyer par an et nous avons un lac dont nous vendons un million de m³ d'eau potable à Toulon. Ce qui nous assure plus de 500 000 € annuels.

Je base ma politique sur les réserves foncières, un vieux conseil de Gaston Defferre ! Sur les 1 600 ha de Vins, 1 000 appartiennent à la commune. Cela permet aussi de bloquer les constructions, il reste de la place pour une quarantaine de villas. Pas plus. Nous sommes 930 habitants et nous n'avons pas l'intention d'aller au-delà.

Toulon : « Suicidaire d'actionner la pression fiscale »

Le sénateur Hubert Falco préconise des économies. « Comme toutes les taxes, les bases sont fixées par l'Etat. Celle de la taxe foncière englobe le département et tout le bloc intercommunal qui n'existe pas

Évolution de la taxe foncière dans le Var de 2007 à 2012

Quelques exemples...



augmentant. Alors comparons ce qui est comparable ! Le taux communal n'a pas bougé depuis 2001 à Toulon. Sur le foncier bâti des villes comprises entre 100 000 et 300 000 habitants, nous sommes sous la moyenne nationale (24,12 %). Ndlr avec 23,90 %, idem pour la taxe d'habitation 2012 avec 19,35 % contre 20,22 % en France. Les municipalités n'y changent rien. Après 2014, il serait suicidaire d'actionner la pression fiscale pour un élu. Les gens en ont ras-le-bol de la fiscalité. Pour éviter cela, la feuille de route adressée à tous pour la préparation du budget 2014 est claire : il faut faire des économies. Ce qui passe par une gestion rigoureuse et réaliste.

5^e-Maxime : « Vers une baisse de la fiscalité locale »

Le maire Vincent Morisse veut

alléger les trois taxes.

« Depuis mon élection, je n'ai pas modifié le taux communal. Mais je vais aller plus loin. Lors du débat d'orientation budgétaire, en novembre, je vais proposer une baisse des taxes communales sur les trois taxes (côtier bâti, non bâti et habitation). Une première dans l'histoire de la ville. Cela va représenter entre 300 et 400 000 euros de recettes en moins. Ils seront compensés par des efforts de gestion et je n'abandonne pas pour autant le projet d'amélioration du centre-ville déjà lancé ».

Hyères : « Diminuer la masse salariale »

La ville d'Hyères a ses méthodes pour modérer l'impôt local. « Le taux communal a augmenté en 2009 et 2010. Depuis, il reste inchangé à 22,76 %. La hausse est de 5,8 % sur six ans. En 2014, il n'y aura pas de modification

des taux pour la 1^{re} année consécutive. Pour boucler le budget malgré tout, nous évaluerons comment dépenser moins. Nous sommes notamment très vigilants sur la masse salariale qui est passée de 54 à 47 % de notre budget de fonctionnement entre 2007 et 2013. Pour 2012/2013, elle a varié de 44 à 43 millions ».

Fréjus : « Pas d'accord avec l'UNPI »

Francis Tosi, 1^{er} Adjoint délégué au foncier revient sur l'évolution de +34,8 % de la taxe foncière sur cinq ans répertoriée par l'UNPI. « Je ne suis pas où ils sont allés chercher ce chiffre... Moi si j'ajoute, j'ajoute à +15 %. Le taux communal a augmenté uniquement en 2008 et 2012 ces dernières années. Notre pression fiscale est raisonnable si on la compare à des villes voisines de même culture ».

Un millefeuille fiscal

Le montant brut de la taxe foncière est le résultat du produit d'une base d'imposition (fixée par l'Etat) par les taux fixés par le département, la commune et, le cas échéant, l'intercommunalité. À ce montant brut, il faut ajouter les frais de gestion perçus par l'Etat, de 3 % du montant de la taxe foncière. La somme des deux, forme le montant net de la taxe foncière.

La base d'imposition de la taxe foncière est constituée par la valeur locative cadastrale des propriétés fixée en fonction des caractéristiques de l'immeuble et de son emplacement géographique, diminuée d'un abattement forfaitaire de 50 % censé couvrir les frais de gestion et d'entretien (assurances, réparations etc.).

Cette « hausse exorbitante » est due au cumul de deux augmentations analysées l'UNPI. Celle des valeurs locatives, assistée de l'impôt, par la loi de finances (majoration forfaitaire de 9,43 % en cinq ans), et celle des taux d'imposition (+10,70 % en moyenne).

En théorie, en majorant les bases d'imposition (en fonction de l'inflation), le législateur évite aux élus d'avoir à accroître leur taux d'imposition. Dans les faits, départements et communes ajoutent à cette augmentation celle de leur taux. Si on inclut la majoration légale des valeurs locatives, au niveau national, les parts départementales de taxe foncière ont augmenté en moyenne de 23,98 % et celles du bloc communal de 18,56 %.

La hausse de la taxe foncière est beaucoup plus forte que l'inflation constatée entre les mois d'octobre 2007 et 2012 (estimée à 8,18 % par l'INSEE), la hausse des loyers du secteur privé (estimée à environ 8,23 % par l'Observatoire Clameur), ou celle des salaires (le smic horaire brut a par exemple augmenté de 13,37 % entre juin 2007 et juin 2012).

Textes :
LAURENT AMALRIC
lamalric@nicematin.fr

UNPI : « Les maires modèrent les hausses en vue des élections »

Auguste Lafon, vice-président de la Fédération nationale de l'UNPI qui est à l'origine de l'étude sur la taxe foncière, supervise également une partie sud de l'Hexagone, dont le Var.

Les élus locaux ne sont pas toujours d'accord avec vos chiffres, trop élevés à leur goût. Comment défendez-vous

vosre étude ?

Nos estimations sont réalisées à partir des données officielles de la Direction générale des impôts et ne peuvent donc être contestées. Souvent les maires se justifient en disant que l'Etat se décharge de ses dotations et donc que cela peut avoir des incidences. Toutefois il est vrai que

depuis deux ans, les maires se tiennent à l'écart des hausses. Certainement en vue des élections...

Alors pourquoi de tels

plais ?
Il faut comprendre qu'un loi pot, c'est collectif. Il comporte des bases locales, départementales et régionales. Le

contribuable, lui, se fiche de savoir qui augmente. Lorsqu'un Toulonnais regarde son avis d'impôt, ce qu'il voit c'est qu'il y a une hausse de 20 %, c'est tout !

Qui sont les bons élèves ?

Tous ceux qui enregistrent une hausse de 8 à 12 % sur cinq ans, comme par exemple Saint-Zacharie,

sont dans les coudes. Ils appliquent la hausse légale votée par le parlement. Dans l'ensemble, les communes varoises sont riches. C'est un département de résidences secondaires, aux services. Il s'en tire mieux que des voisins comme l'Hérault par exemple, qui est à +23,26 %.



Auguste Lafon, vice-président de l'UNPI.

(Photo D.R.)



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR
JPS



Mesdames, messieurs, et chers amis,

Nous voici réunis en ce mardi 25 octobre 1994 pour accompagner à sa dernière demeure un homme qui a beaucoup donné pour cette commune, pour soutenir une famille brisée par un combat de plus de 18 mois, et qui malheureusement arrive au terme d'une cruelle épreuve.

Si j'ai tenu à m'exprimer aujourd'hui, et à prononcer ces quelques mots, c'est à la fois parce que je considère que les contributions de cet homme à la vie locale ont été essentielles durant plus de vingt ans, et qu'il était donc normal que la collectivité sache s'en souvenir, mais c'est aussi et surtout, parce que j'ai toujours considéré que cet homme faisait partie intégrante de notre équipe municipale, et ce depuis 1977, date à laquelle les hasards du scrutin majoritaire ne lui ont pas permis d'être élu avec nous, et ce pour quelques voix.

C'est donc à ce titre, et en toute amitié que j'ai pensé qu'il fallait en cet instant réparer quelque peu cette injustice.

Si je le fais, c'est donc en mon nom personnel, mais aussi au nom de tous ceux qui durant ces années ont contribué par leur action quotidienne au développement de cette commune.

L'homme que nous accompagnons aujourd'hui, Jacques CALANDRI, que nous appelons Jacky, ou plus familièrement le JAP a accompli un parcours exemplaire durant sa vie, et il est vraiment regrettable que ces 18 derniers mois lui aient procuré autant de souffrance physique et morale, car il ne méritait pas cela, après avoir tant donné pour sa famille, son entreprise, sa passion pour la vie associative, et surtout pour ce qui fut l'un des moteurs de sa vie : la passion du football.

Je ne souhaite pas évoquer à travers un inventaire exhaustif et daté, les postes qu'il a occupés, et les activités pour lesquelles il s'est beaucoup investi.

Je souhaite simplement à travers une évocation de son parcours de mari, de père, de chef d'entreprise, de dirigeant de club, vous rappeler, ou pour certains vous faire découvrir, la face cachée d'un homme de cœur, qui était capable de donner énormément pour les autres, sans pour autant le montrer.

Si je parle de face cachée, c'est parce que Jacky faisait partie de cette race d'hommes qui, sous une épaisse carapace constituée pour masquer une certaine timidité et une grande sensibilité, cache une grande richesse de cœur.

Jacky était en effet "quelqu'un de l'intérieur", quelqu'un qui était capable d'assister passivement à une discussion ou à un débat, en écoutant ou en laissant penser qu'il s'en désintéressait, et qui tout à coup, souvent brutalement et parfois maladroitement, exprimait un point de vue, lançait une de ces phrases teintées à la fois de bon sens et de pertinence, et souvent marquée par une pointe d'ironie ou d'humour.

C'est ce côté taciturne, peu expansif qui apparaissait au premier contact. Ceux qui l'ont mieux connu et vous êtes de ceux là, et qui ont fait l'effort d'ouvrir cette carapace, de contourner cette façade parfois déroutante, ont découvert un autre homme, un homme riche de caractère, avec un cœur "gros comme ça" comme l'on dit chez nous.

Un cœur qui savait donner sans s'en vanter, un cœur qui savait s'ouvrir sans pour autant attendre quelque chose en retour.

Jacky durant sa vie a beaucoup donné.

Il a beaucoup donné pour sa famille, pour son travail, pour développer une entreprise familiale créée par son père, qu'il dirigeait avec son frère, soucieux d'y associer son fils et son neveu, faisant confiance à des collaborateurs qu'il a toujours tenu à choisir parmi nos concitoyens, ou souvent parmi ses amis.

Il a aussi et surtout, beaucoup donné pour la vie associative, avec Marie son épouse, mais plus particulièrement encore, il a beaucoup donné pour cette passion furieuse qui l'animait : sa passion pour le football.

Comme joueur d'abord, et je le revois à travers mes souvenirs d'enfance, puis comme dirigeant ou durant plus de vingt années, il a associé son nom au Club Athlétique Roquebrunois, le CAR.

Comme secrétaire, puis comme Président, et enfin comme Président d'honneur du CAR omnisports.

Il avait pour le ballon rond, et surtout pour nos couleurs, le jaune et le noir une immense ambition.

Il a été l'homme qui, à travers des choix judicieux, a su s'entourer, et créer ce que l'on a appelé durant plus de deux décennies la grande famille du CAR football.

Il a su conduire ce club vers les plus hautes marches de nos divisions départementales.

Il a su le faire en donnant de sa personne, en donnant de son argent, en donnant de son temps.

Ceux qui l'ont côtoyé au cours de toutes ces années ont pu à peu près à le connaître, à l'apprécier, et souvent à le découvrir.

J'ai été l'un de ceux là.

L'un de ceux qui parfois lui ont apporté de grandes joies les soirs de victoire, mais aussi de ceux qui ont déclenché, les soirs de défaites, ces colères noires et ces coups de gueules que beaucoup redoutaient.

Chacun se souvient de sa présence permanente sur le stade, de ses discussions, ses échanges, mais aussi ses silences qui en disaient long.

Le foot était sa vie, au même titre que son travail et sa famille.

Une famille unie, soudée pour laquelle il assumait le rôle de chef depuis le départ d'Henri son père.

Un chef de famille écouté, apprécié, et exemplaire.

Une famille qui elle aussi s'était totalement associée à sa passion, une famille qui a su relever le flambeau et qui à travers Didier son fils poursuit l'œuvre entreprise, au CAR Football, et au Conseil Municipal.

Cette famille aujourd'hui est blessée dans sa chair, dans son cœur, elle souffre et pleure Jacky, un fils, un mari, un père, un frère et beau-frère, un oncle.

Je souhaite pouvoir vous dire à vous tous, Titine, Marie, Didier, Jean-Marc, Maryse, Jean-François et Magali, au nom de toutes les personnes qui ont tenu à vous accompagner durant cette cruelle épreuve, que nous sommes à vos côtés, que nous nous associons pleinement à votre douleur et à votre chagrin.

Je souhaite vous dire, au nom de tous nos concitoyens, de tous les amis de Jacky, que nous le regrettons déjà, et que nous ne l'oublierons pas.

Qu'il restera toujours présent dans nos mémoires pour tout ce qu'il a fait, et pour tout ce qu'il a donné.

Cher Jacky, puisqu'il convient à présent de nous séparer, je tiens à te dire que nous sommes fiers d'avoir partagé ces années avec toi, que nous avons su t'apprécier, et que tu resteras très longtemps dans nos cœurs.

Tous tes amis sont là, toute ta famille est près de toi, nous te disons au revoir, à bientôt dans une autre vie, et saches qu'ici bas nous garderons dans nos mémoires le souvenir d'un "grand monsieur", qui a servi la collectivité, et qui par ses qualités humaines a su être apprécié et aimé.

Jean-Pierre SERRA
Maire de Roquebrune Sur Argens